

Bonn, le 5 octobre 1950

D. 1802

N° 1977, d'ordre 744

Positions allemandes à
l'égard du Plan Schuman.Monsieur L. S c h e y v e n ,
Chef de la Mission Belge en
Allemagne,

à

Monsieur P. v a n Z e e l a n d ,
Ministre des Affaires Etrangères

BRUXELLES

Me référant à mon rapport d'ordre 530 en date du 27 juillet 1950, au sujet de la position allemande à l'égard du Plan Schuman, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la presse fédérale fait preuve, depuis quelque temps, d'une attitude de plus en plus raidie à l'égard des travaux qui se poursuivent à Paris. La "Frankfurter Allgemeine Zeitung" du 5 octobre reproduit le passage du discours prononcé hier par M. René MEYER dans lequel le Ministre français de la Justice déclare que l'association des intérêts français et allemands au sein du Plan Schuman doit aller de pair avec le réarmement d'une Europe à laquelle appartient l'Allemagne. Ce passage est interprété ici comme traduisant la crainte que le Gouvernement de Bonn soit de moins en moins désireux de consentir les sacrifices

.../...

qui lui sont demandés à la Conférence de Paris puisque les avantages qu'il pourrait retirer de la réalisation du Plan Schuman en ce qui concerne sa production d'acier et de charbon, il les obtiendra de toute manière dans le cadre du réarmement européen.

D'autre part, la presse allemande et les milieux industriels se montrent fort irrités de constater qu'au moment même où il est question d'union et d'intégration européennes, les Alliés prennent en Allemagne des mesures rappelant un peu trop énergiquement aux yeux des Allemands que la période du contrôle et de l'occupation n'est pas encore terminée. Il s'agit évidemment de la Loi 35 sur la liquidation de l'I.G.Farben et des trois règlements d'application de la Loi 27, dont je vous enverrai les textes sous peu et qui ont notamment pour effet de procéder à la décartellisation de plusieurs entreprises sidérurgiques.

On sait que ces dernières mesures ont provoqué, il y a deux jours, la démission du Dr. REUSCH lequel faisait partie jusqu'à présent d'un des comités allemands chargés d'étudier les questions liées à l'intégration des industries de base.

Le Ministre de l'Economie, Monsieur EHRARD, à son retour de Paris hier, a déclaré dans le même ordre d'idées que la politique de décartellisation pratiquée par les Alliés en Allemagne

..//...

constitue un obstacle aux négociations de Paris; il a ajouté qu'il devient difficile de marquer son accord au Plan Schuman si, en même temps on publie des lois et ordonnances montrant que l'Allemagne n'aura aucune influence sur la forme future de l'économie du fer et de l'acier. Les décisions de New-York se trouvent à ses yeux contredites par ces lois et ordonnances. J'ajoute que M. EHRARD a conclu sa déclaration en disant que sa visite à Paris lui a permis néanmoins de remporter quelques succès à cet égard.

Pour le Chef de Mission P. O.
le Conseiller,

J. C. SALMON.